

Avis de constitution

SOCIETE « ALTAVENTURE CONSTRUCTION & PAYSAGE » en abrégé  
« AVCP »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PHARMACIE SOLEIL 4ème  
ETAGE DANS L'IMMEUBLE KJB, Lot 1964, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALTAVENTURE CONSTRUCTION &  
PAYSAGE » en abrégé « AVCP »

Objet : ? BTP  
? URBANISATION  
? ACHAT ET VENTE DE MATERIELS DE  
CONSTRUCTIONS ET D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS  
? MENUISERIE BOIS  
? ALUMINIUM ET VITRERIE  
? DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PHARMACIE SOLEIL

4ème ETAGE DANS L'IMMEUBLE KJB, Lot 1964, Ilot 00

Dirigeant(s) M ATAALLAH SAMEH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09762 du 25/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58212/GTCA/RC/2024 du 25/09/2024

